

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR :
Chez tous les Libraires ;
A PARIS :
Chez MONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 233 ;
A EWIG :
Rue Flichet, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS :
Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 6.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

18 Octobre 1878.

Chronique générale.

Le Sénat a nommé, il y a dix-huit mois, une grande commission chargée de s'occuper de toutes les questions relatives aux chemins de fer. Cette commission s'est subdivisée en trois sous-commissions qui se sont réparties le travail.

La sous-commission des tarifs a choisi pour rapporteur M. Georges (des Vosges) ; elle propose les réformes suivantes comme urgentes :

1° Le tarif des marchandises devra être uniforme sur toutes les lignes, autant que possible, ou tout au moins sur les divers tronçons d'un même réseau ;

2° Les catalogues devront être unifiés, c'est-à-dire que les marchandises devront être désignées par toutes les Compagnies dans les mêmes termes et groupées en catégories de la même façon.

Si le Congrès de Berlin ne nous a rien rapporté, il nous coûtera un peu d'argent.

Un décret présidentiel vient d'ouvrir un crédit de 200,000 fr. pour solder les frais extraordinaires que ce Congrès cause au ministère du quai d'Orsay.

La France est toujours riche pour payer.... la gloire des autres !

On lit dans le Journal officiel :

« Plusieurs journaux ont exprimé leur étonnement de ce que la Nouvelle-Calédonie ne fût pas reliée à la France par une communication télégraphique.

Le département de la marine n'avait pas attendu ces manifestations de l'opinion pour

se préoccuper sérieusement des moyens de rattacher cette colonie lointaine à l'Europe par le réseau australien. Durant trois années consécutives, des crédits ont été inscrits dans cette prévision à son budget, et s'il n'y a pas eu encore un commencement d'exécution de ce travail, c'est qu'aucune proposition sérieuse ne s'était produite.

Les événements dont cette possession française est le théâtre ont appelé de nouveau sur elle la sollicitude du gouvernement, et la question de l'établissement d'un câble télégraphique a été immédiatement remise à l'étude. Des offres ont été provoquées, et, après un examen approfondi de cette affaire, le ministre de la marine se propose de déposer au Parlement, à la rentrée des Chambres, un projet de loi portant une demande des crédits nécessaires à l'établissement de cette ligne. »

D'après un renseignement certain, c'est M. Gambetta qui, du château des Crêtes, a signifié télégraphiquement l'injonction de fixer au 27 octobre la réunion des conseils municipaux pour le choix des délégués sénatoriaux.

Nous apprenons que M. Gambetta vient de faire parvenir au président du conseil un avis pour l'informer, que, dans le cas où il ne répondrait pas par une fin de non recevoir à l'interpellation qui va lui être adressée à la rentrée, à propos des voyages et discours de l'ancien dictateur, la majorité cesserait de soutenir le gouvernement.

(Tablettes d'un Spectateur.)

Les constitutionnels se sont enfin émus des bruits peu flatteurs que l'on faisait courir sur leur conduite future, au sujet des élections sénatoriales inamovibles.

Nous sommes à même aujourd'hui d'affirmer que si tous ces projets d'alliance qu'on leur prêtait avec les républicains sont fort ingénieux, ils n'en sont pas moins dé-

nués de tout fondement. Les constitutionnels sont très-décidés à grossir les rangs de la droite.

On prête à M. Cocheray l'intention d'ordonner la fermeture des bureaux de poste, à midi, le 21 octobre, à l'occasion de la distribution des récompenses de l'Exposition.

Il faut se méfier des relations et des comptes rendus de la presse républicaine, témoin cet avis que le Paris-Journal a reçu du département de l'Isère :

« On a beaucoup exagéré l'enthousiasme des populations de l'Isère sur le passage de M. Gambetta ; et si vous me le permettez je rectifierai, sur certains points, le récit de la presse républicaine.

« A Grenoble, que l'on a représenté paivoisé comme pour l'entrée d'un triomphateur, il y avait trois maisons, vous lisez bien trois, ornées de drapeaux : l'hôtel des Trois Dauphins, où le chef des gauches est descendu, et deux immeubles de la place Grenette.... »

On peut juger par là de la véracité des feuilles gambettistes qui ont vu toute la ville de Grenoble dans les Trois Dauphins, comme elles voient l'avenir et le salut de la France dans leur fétiche, si justement nommé le Dauphin de la République.

La sous-commission du budget de la guerre et de la marine s'est réunie au Palais-Bourbon, sous la présidence de M. Gambetta, et a entendu la lecture du rapport de M. Langlois sur le budget de la guerre. La sous-commission entendra prochainement les explications du ministre de la guerre.

Nous empruntons au Rappel et sous sa responsabilité les renseignements suivants qu'il ajoute au court résumé de cette séance :

« Le budget de la guerre, tel qu'il a été présenté par le gouvernement, s'élevait pri-

mitivement à 553 millions. La commission avait réduit ce chiffre de 4 millions et demi.

Mais depuis cette époque ont été votées les nouvelles lois sur la retraite des officiers et sur le réengagement des sous-officiers. Il y aura lieu, par suite, d'assurer les crédits nécessaires à l'exécution de ces lois ; ce qui absorbera environ 2 millions. Il n'y aura donc pas de différence sensible entre le budget préparé par le ministre et celui arrêté par la commission.

Un détail intéressant a été révélé, hier matin, à la commission : le nombre des officiers-généraux qui, depuis le vote de la nouvelle loi sur les pensions de retraite, ont demandé leur mise à la retraite pour jouir du bénéfice de cette loi, est tel que l'ensemble des traitements qu'il y a lieu de payer au budget s'élève à quatorze cent mille francs. »

L'Agence Havas communique la note suivante en réponse à l'allégation de la Fanfulla dont nous avons parlé :

« La nouvelle donnée par la Fanfulla, annonçant que le gouvernement français a cru opportun de préparer une démonstration navale dans la Méditerranée, est dénuée de tout fondement.

L'escadre française, placée sous le commandement de l'amiral Dompiere d'Horroy, a quitté Bône depuis trois jours, se rendant directement à Toulon. »

La Vraie France et le Memorial de Lille publient la note suivante :

« Nous sommes positivement informés que les conservateurs du département du Nord ont trouvé qu'il ne serait pas convenable de former la liste des candidats sénatoriaux avant la nomination des délégués. Ils ont pensé avec raison que cette liste devait être l'œuvre des électeurs, et ils ont résolu qu'elle ne serait définitivement arrêtée qu'après le vote des conseils municipaux. A cet effet, une réunion, dans laquelle tous

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LE CALENDRIER DE LA MANSARDE.

(Suite. — Voir Echo des 12 et 13 janvier, 12, 13, 14, 19 et 20 mars, 14 et 16 avril, 24, 25 et 26 mai, 21, 22 et 23 juin, 10 et 11 juillet, 13 et 14 août, 19, 19 et 20 sept.)

OCTOBRE.

Le 12, sept heures du matin. — Les nuits sont déjà devenues froides et longues, le soleil ne me réveille plus derrière mes rideaux longtemps avant l'heure du travail, et, lors même que mes yeux se sont ouverts, la douce chaleur du lit me retient enchaîné sous mon édredon. Tous les matins il s'élève un long débat entre ma diligence et ma paresse, et, chaudement enveloppé jusqu'aux yeux, j'attends, comme le Gascon, qu'elles aient réussi à se mettre d'accord.

Ce matin, cependant, une lueur qui glissait à travers ma porte jusqu'à mon chevet, m'a réveillé

plus tôt que d'habitude. J'ai eu beau me retourner de tous côtés, la clarté obstinée m'a poursuivi, de position en position, comme un ennemi victorieux ; enfin, à bout de patience, je me suis levé sur mon séant, et j'ai lancé mon bonnet de nuit aux pieds du lit !...

(J'observerai, entre parenthèses, que les différentes évolutions de cette pacifique coiffure paraissent avoir été, de tout temps, le symbole des mouvements passionnés de l'âme ; car notre langue leur a emprunté ses images les plus usuelles. C'est ainsi que l'on dit : Mettre son bonnet de travers ; Jeter son bonnet par dessus les moulins ; Avoir la tête près du bonnet.)

Quoi qu'il en soit, je me suis levé de fort mauvaise humeur, pestant contre mon nouveau voisin qui s'avise de veiller quand je veux dormir ; car nous sommes tous ainsi faits : nous ne comprenons pas que les autres hommes puissent vivre pour leur propre compte. Chacun de nous ressemble à la terre du vieux système de Ptolémée, et veut que l'univers entier tourne autour de lui. Sur ce point, pour employer la métaphore déjà signalée plus haut : Tous les hommes ont la tête dans le même bonnet.

J'avais provisoirement, comme je l'ai déjà dit, lancé le mien à l'autre bout de mon alcôve, et je dégageais lentement mes jambes des chaudes couvertures, en faisant une foule de réflexions maussades sur l'inconvénient des voisins.

Il y a un mois encore, je n'avais point à me plaindre de ceux que le hasard m'avait donnés ; la plupart ne rentraient que pour dormir, et ressortaient dès leur réveil. J'étais presque toujours seul à ce haut étage, seul avec les nuées et les passereaux !

Mais à Paris rien n'est durable : le flot de la vie roule les destinées comme des algues détachées du rocher ; les demeures sont des vaisseaux qui ne reçoivent que des passagers. Combien de visages différents j'ai déjà vus traverser ce long corridor de nos mansardes ! Combien de compagnons de quelques jours disparus pour jamais ! Les uns sont allés se perdre dans cette mêlée de vivants qui tourbillonne sous le fouet de la nécessité ; les autres dans cette litière de morts qui dorment sous la main de Dieu !

Pierre le relieur est un de ces derniers. Retiré dans son égoïsme, il était resté sans famille, sans amis ; il est mort seul comme il avait vécu. Sa perte n'a été pleurée de personne, n'a rien dérangé dans le monde ; il y a eu seulement une fosse remplie au cimetière, et une mansarde vide dans notre faubourg.

C'est elle que mon nouveau voisin occupe depuis quelques jours.

A vrai dire (maintenant que je suis tout à fait réveillé et que ma mauvaise humeur est allée rejoindre mon bonnet), à vrai dire, ce nouveau voisin, pour être plus matinal qu'il ne conviendrait à ma

paresse, n'en est pas moins un fort brave homme ; il porte sa misère, comme bien peu savent porter leur heureuse fortune, avec gaieté et modération.

Cependant le sort l'a cruellement éprouvé. Le père Chaufour n'est plus qu'une ruine d'homme. A la place d'un de ses bras pend une manche repliée ; la jambe gauche sort de chez le tourneur, et sa droite se traîne avec peine ; mais au-dessus de ces débris se dresse un visage calme et jovial.

En voyant ce regard rayonnant d'une sereine énergie, en entendant cette voix dont la fermeté est, pour ainsi dire, accentuée de bonté, on sent que l'âme est restée entière dans l'enveloppe à moitié détruite.

La forteresse est un peu endommagée, comme dit le père Chaufour ; mais la garnison se porte bien.

Décidément, plus je me rappelle cet excellent homme, et plus je me reproche l'espèce de malédiction que je lui ai jetée en me réveillant.

Nous sommes, en général, trop indulgents pour ces torts secrets envers notre prochain. Toute malveillance qui ne sort pas du domaine de la pensée nous semble innocente, et, dans notre grossière justice, nous absolvons sans examen le péché qui ne s'est point traduit par l'action !

Mais ne sommes-nous donc tenus envers les autres qu'à l'exécution des codes ? Outre les relations de faits, n'y a-t-il point entre les hommes une

les cantons seront représentés, aura lieu à Lille à un jour très-rapproché de ce vote. »

La *Défense* a rappelé, à l'occasion de la mort de M^r Dupanloup, les deux anecdotes suivantes :

Nous l'avons entendu raconter, avec quelle grâce, l'étrange opinion que le prince Frédéric-Charles s'était faite des caves de l'évêché d'Orléans. Les caves étaient dépourvues de vin de Champagne. Le champagne est pour les Allemands la marque suprême de la distinction.

— Eh quoi ! monseigneur, vous n'avez pas de champagne ? Vous ne recevez donc jamais ?

— Je reçois mon clergé plusieurs fois par an, mais le clergé français n'a pas coutume de boire du vin de Champagne.

— Nous ne croirons jamais qu'un évêque aussi distingué, aussi connu en Allemagne, n'ait pas de champagne dans sa cave !

Un jour, dans une tournée de confirmation, M^r Dupanloup accepte à déjeuner dans une modeste cure. — Le curé avait cru bien faire en s'endettant pour recevoir somptueusement son évêque. Il s'était trompé : M^r Dupanloup n'estimait pas ces efforts de luxe ; il prêtait les efforts de zèle et de charité sacerdotale. L'évêque vient, et, suivant son habitude, il se promène à grands pas dans le jardin du presbytère. Un manteau noir couvre et cache les insignes de la dignité épiscopale.

Un domestique le rencontre et lui dit : « Si vous êtes de la suite de Monseigneur, vous déjeunerez bien. Nous avons tout apporté de Paris ; nous sommes de chez Potel et Chabot. Regardez les apprêts du festin et toutes ces bouteilles ! »

L'évêque ne répondit rien, et, allant trouver le pauvre curé, il lui demande du pain et du fromage. « Comment donc, Monseigneur ? Nous allons nous mettre à table. »

Sur un ordre plus formel, le pauvre curé s'exécute. Puis l'évêque : « Monsieur le curé, j'ai promis de déjeuner sous votre toit, j'ai déjeuné. » Et il se retire.

M. Gambetta jugé par ses électeurs de Belleville.

« Quand on l'entend, on s'y méprend, et l'on croit que c'est le tonnerre ; mais quand on le lit, il ne reste que le tonneau. »

« Donc, ni littérairement, ni politiquement, la réputation de M. Gambetta n'aura gagné à ce voyage. »

« Il s'y est fait beaucoup d'ennemis, s'est aliéné quelques amis, a surpris quelques admirateurs, a donné une fois de plus raison aux radicaux, et revient, non grandi, mais amoindri. Cette promenade n'aurait été utile que dans le cas où le chef des gauches en aurait compris l'inopportunité ; mais il n'est tel qu'un opportuniste pour ne jamais comprendre ce qui est opportun. »

sérieuse relation de sentiments ? Ne devons-nous point à tous ceux qui vivent sous le même ciel que nous le secours, non-seulement de nos actes, mais de nos intentions ? Chaque destinée humaine ne doit-elle pas être pour nous un vaisseau que nous accompagnons de nos vœux d'heureux voyage ?

Il ne suffit pas que les hommes ne se nuisent point l'un à l'autre, il faut encore qu'ils s'entraident, il faut qu'ils s'aiment. La bénédiction du pape *urbi et orbi* devrait être l'éternel cri de tous les cœurs. Maudire qui ne l'a point mérité, même intérieurement, même en passant, c'est contrevénir à la grande loi, celle qui a établi ici-bas l'appréciation des âmes, et à laquelle le Christ a donné le doux nom de charité.

Ces scrupules me sont venus pendant que j'achève de m'habiller, et je me suis dit que le père Chaufour avait droit à une réparation.

Pour compenser le mouvement de malveillance de tout à l'heure, je lui dois un témoignage ostensible de sympathie ; je l'entends fredonner chez lui ; il est sans doute au travail ; je veux lui faire, le premier, ma visite de voisinage.

Huit heures du soir. — J'ai trouvé le père Chaufour devant une table éclairée par une petite lampe fumeuse, sans feu, bien qu'il fasse déjà froid, et fabriquant de grossiers cartonnages ; il murmurait entre ses dents un refrain populaire. Au moment

Etranger.

On télégraphie de Constantinople que les troupes russes marchent en avant. Les ambassadeurs des puissances s'efforcent d'arrêter cette marche que favorisent les dispositions de la Porte.

Après avoir exposé la marche de l'Angleterre et de la Russie en Asie, le *Mémorial diplomatique* termine en disant :

« Nous concluons de cet état de choses, que si la phase actuelle du conflit n'est pas encore la collision immédiate, elle en est certainement le prélude. Plus les deux puissances auront hâte de rapprocher leurs frontières, plus elles hâteront le moment de la conflagration qui décidera du sort de la domination européenne en Asie. »

GRÈCE. — La Grèce paraît bien décidée à revendiquer tout ce que lui a accordé le traité de Berlin. Une dépêche relative à un exposé des actes du gouvernement fait par M. Coumoundouros à la Chambre des députés nous annonce que ce ministre, président du conseil, a prononcé des paroles assez graves.

« Si la Porte, a-t-il dit, refuse de se conformer aux décisions du Congrès, si l'Europe nous abandonne, alors la Grèce forte et armée suscitera un événement qui obligera les puissances à se saisir de la question. »

Des applaudissements, ajoute la dépêche, ont accueilli ces paroles.

Nous ne comprenons pas bien de quel événement veut parler M. Coumoundouros ; mais il est bien évident que la Grèce peut réveiller brusquement toutes les questions orientales. Si elle déclarait la guerre à la Porte, comme cela est à craindre, il serait difficile peut-être à l'Europe de circonscrire le conflit.

Nous disons que cette déclaration de guerre est à prévoir, car le président du conseil hellénique a demandé à la Chambre un crédit de 35 millions pour porter l'armée grecque à 40,000 hommes. De plus, il a évoqué les souvenirs de la guerre de l'indépendance de 1821, et même ceux de Thémistocle, qui sont un peu surannés pour servir d'exemple à la Grèce moderne.

On voit par ce langage et par les dispositions belliqueuses qu'a manifestées la Chambre que de nouveaux événements sont à la veille d'éclater en Orient si l'Europe n'offre pas sa médiation.

ALLEMAGNE. — D'après des renseignements envoyés de Witten, on exécute actuellement, à la manufacture d'armes en acier fondu de cette ville, des épreuves de tir avec de nouvelles mitrailleuses fabriquées pour le compte du gouvernement russe. Ces mitrailleuses excitent l'étonnement général, tant par l'effet de leurs projectiles que par la rapidité, qui semble ne jamais pouvoir être

dépassée. Elles sont construites d'après le système du suédois Palmkrantz, qui est, comme l'on sait, l'inventeur d'une mitrailleuse à canons juxtaposés horizontalement. On peut à volonté tirer successivement chaque coup ou les faire partir tous à la fois. Les mitrailleuses de grand modèle destinées à la marine possèdent quatre canons juxtaposés, tandis que celles de petit modèle pouvant être utilisées comme pièces de campagne, en ont dix. Suivant l'habileté des servants, les premières peuvent lancer de 160 à 300, et les secondes de 800 à 1,400 balles à la minute.

L'effet du tir des mitrailleuses fabriquées à la manufacture de Witten est tel que leurs projectiles traversent non-seulement trois plaques de blindage ayant chacune 3/8 de pouce anglais d'épaisseur et réunies par des rivets, mais peuvent encore s'enfoncer d'un pouce dans une plaque de fer placée derrière les trois premières. La marine suédoise est en possession des premiers spécimens de ces mitrailleuses ; le gouvernement russe vient d'en faire confectionner un grand nombre pour les employer spécialement contre les bateaux torpilles. Quant à la petite mitrailleuse de campagne, elle possède, de l'avis des gens compétents, l'avantage particulier d'être très-légère, ce qui permettrait d'en opérer le transport à bras d'homme, dans le cas où l'on manquerait de chevaux.

RUSSIE. — On télégraphie au *Times* :

« Malgré la police et les patrouilles militaires qui parcourent les rues, des affiches révolutionnaires continuent d'être placardées à Saint-Petersbourg. Des pamphlets incendiaires sont distribués secrètement, et des lettres menaçantes sont envoyées aux ministres et aux principaux membres du gouvernement. Il paraît que les radicaux engagés dans ces pratiques criminelles ont été encouragés par des libéraux et des nationalistes, qui demandaient un arrangement constitutionnel au commencement de la guerre turque. »

EGYPTE. — On sait que le portefeuille des finances égyptiennes a été confié par le khédive à un Anglais, M. Rivers-Wilson. Nous apprenons que le ministère des travaux publics va être donné à un Français, M. de Blignières, lequel aurait encore dans ses attributions les canaux, les irrigations, les chemins de fer et les ports, sauf celui d'Alexandrie.

Le domaine de l'Etat sera administré par une commission composée d'un Anglais, d'un Français et d'un Egyptien, et qui relèverait directement du conseil des ministres.

On remarquera l'exception faite pour le port d'Alexandrie. L'Angleterre, paraît-il, tient à ce que ce port dépende du ministère des finances, parce que ce ministère est régi par un Anglais ; elle ne veut pas le voir sous l'administration d'un Français.

Cette marque de méfiance est à retenir.

Constantinople, 16 octobre.

L'Autriche a refusé de prendre l'engage-

ment de ne pas occuper Novi-Bazar. Cependant les troupes autrichiennes ont cessé d'avancer.

Baker-Pacha commande les troupes qui sont aux environs de Constantinople.

De nombreux prisonniers sont arrivés. Des détachements russes réoccupent quelques localités évacuées, afin de maintenir l'ordre.

Nouvelle-Orléans, 17 octobre.

Il est mort hier, à la Nouvelle-Orléans, 26 personnes et 23 à Memphis.

Une révolte des nègres a éclaté à Waterproof, dans la Louisiane. Le bruit court qu'un conflit a eu lieu, dans lequel plusieurs nègres ont été tués.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Le *Journal de Châteaugontier* apprend de source certaine que la ligne de Segré à Angers sera livrée à l'exploitation avant le 31 décembre prochain, de telle sorte que le chemin de fer de Laval à Angers sera ainsi complètement terminé.

Mardi, le sieur Gibert, propriétaire, demeurant aux Hansaux, commune d'Artannes, arrondissement de Tours, a été trouvé asphyxié dans sa cuve de vendange.

RENNES.

Un déplorable accident est arrivé, mardi dernier, à la gare de Rennes.

Le nommé Célestin Robert était occupé à serrer des rails sur la voie, dans l'intérieur de la gare, quand il fut surpris par un train de marchandises que la locomotive refoulait en ce moment sur la voie. Le tender de la machine renversa le malheureux ouvrier et les six wagons lui passèrent sur le corps et le broyèrent d'une façon horrible. Quand on le releva, il était littéralement en lambeaux.

Robert était âgé de 55 ans et laisse une veuve et cinq enfants. Il comptait déjà 21 ans de service. Sur la demande de la famille, son corps a été transporté à son domicile, route de Châtillon.

Une commission a été formée par le conseil général de Loir-et-Cher et par le conseil municipal de Blois pour élever dans cette ville une statue à Denis Papin, inventeur de la première machine à vapeur.

Cette statue sera érigée le 22 août 1879.

Blés de semence. — A propos des blés de semence, dont le commerce s'étend tous les jours, nous rappelons aux vendeurs et aux acheteurs qu'aux termes d'un arrêt de cassation du 22 mars 1853, le vendeur est responsable envers l'acheteur lorsque le blé ne germe pas. Il doit restituer le prix du blé en sus. Un arrêt de la Cour d'Amiens, du 16 janvier 1862, décide dans le même sens, et

ou j'ai entr'ouvert la porte, il a poussé une exclamation de joyeuse surprise.

— Eh ! c'est vous, voisin ! entrez donc ! Ma foi, je ne vous croyais pas si matinal : aussi j'avais mis une sourdine à ma chanterelle ; j'avais peur de vous réveiller.

Excellent homme ! tandis que je l'envoyais au diable, il se gênait pour moi !

Cette idée m'a touché, et je lui ai fait, comme voisin, mes compliments de bienvenue avec une expansion qui lui a ouvert le cœur.

— Ma foi ! vous m'avez l'air d'un bon chrétien, m'a-t-il dit d'un ton de cordialité soldatesque en me serrant la main ; j'aime pas les gens qui regardent le corridor comme une frontière et traitent les voisins en cosaques. Quand on mango du même air et qu'on parle du même jargon, on n'est pas fait pour se tourner le dos... Asseyez-vous là, voisin, sans vous commander... Seulement, prenez garde au tabouret, il n'a que trois pieds, et faut que la bonne volonté tienne lieu du quatrième.

— Il me semble que c'est une richesse qui ne manque point ici, ai-je fait observer.

— La bonne volonté ! a répété Chaufour ; c'est tout ce que m'a laissé ma mère, et j'estime qu'aucun fils n'a reçu un meilleur héritage. Aussi, à la batterie, ils m'appelaient *monsieur Content*.

— Vous avez servi ?

— Dans le 3^e d'artillerie pendant la République,

et plus tard dans la garde, pendant tout le tremblement. J'étais à Jemmapes et Waterloo, comme qui dirait au baptême et à l'enterrement de notre gloire !

Je le regardai avec étonnement.

— Et quel âge aviez-vous donc à Jemmapes ? demandai-je.

— Mais quelque chose comme quinze ans, dit-il.

— Et vous avez eu l'idée de servir si jeune ?

— C'est à-dire que je n'y songeais pas. Je travaillais alors dans la bimbeloterie, sans penser que la France pût me demander autre chose que de lui fabriquer des damiers, des volants et des bilboquets. Mais j'avais à Vincennes un vieil oncle que j'allais voir, de loin en loin ; un ancien de Fontenoy, arrangé dans mon genre, mais un savant qui en eût remontré à des maréchaux. Malheureusement, dans ce temps-là, il paraît que les gens de rien n'arrivaient pas à la vapeur. Mon oncle, qui avait servi de manière à être nommé prince sous l'autre, était alors retraité comme simple sous-lieutenant. Mais fallait le voir avec son uniforme, sa croix de Saint-Louis, sa jambe de bois, ses moustaches blanches et sa belle figure !... On eût dit un portrait de ces vieux héros en cheveux poudrés qui sont à Versailles !

Toutes les fois que je le visitais, il me disait des choses qui me restaient dans l'esprit. Mais un jour je le trouvai tout sérieux.

— Jérôme, me dit-il, sais-tu ce qui se passe à la frontière ?

— Non, lieutenant, que je lui répondis.

— Eh bien, qu'il reprend, la patrie est en péril !

Je comprenais pas bien, et cependant ça me fit quelque chose.

— Tu n'as peut-être jamais pensé à ce qu'est la patrie, reprit-il, en me posant une main sur l'épaule ; c'est tout ce qui l'entoure ; tout ce qui l'a élevé et nourri, tout ce que tu as aimé ! Cette campagne que tu vois, ces maisons, ces arbres, ces jeunes filles qui passent là en riant, c'est la patrie ! Les lois qui te protègent, le pain qui payé ton travail, les paroles que tu échanges, la joie et la tristesse qui te viennent des hommes et des choses parmi lesquels tu vis, c'est la patrie ! La petite chambre où tu as vu autrefois ta mère, les souvenirs qu'elle t'a laissés, la terre où elle repose, c'est la patrie ! tu la vois, tu la respirez partout ! Figure-toi, mon fils, tes droits et tes devoirs, tes affections et tes besoins, tes souvenirs et ta reconnaissance, réunis tout ça sous un seul nom, et ce nom-là sera la patrie !

(A suivre.)

met à la charge du vendeur les frais du réensemencement.

REVUE SAUMUROISE.

La quinzaine.

Saumur en vendange et les vendanges du Saumurois. — La vigne et les variations atmosphériques. — Fantaisie adressée aux vendangeurs. — Anciennes épithètes du vin. — Les fêtes d'autrefois pour l'ouverture des vendanges. — Les vins de Saumur. — Théâtre de Saumur: représentation de *Lucie*. — *Polyeucte* au Grand-Opéra.

Notre population se trouve actuellement diminuée d'une telle façon que l'on pourrait véritablement dire: Saumur n'est plus dans Saumur! Un grand nombre de familles ont déserté leur maison de ville pour s'installer à la campagne; l'École de cavalerie elle-même a vu partir son personnel d'officiers et de sous-officiers dont les cours viennent de prendre fin. Déjà, dans ces derniers temps, la saison des eaux et l'Exposition universelle pour les uns, la chasse et les vacances pour les autres, avaient fait parfois un certain vide dans la société saumuroise; maintenant ce sont les vendanges qui ont porté le dernier coup en invitant les propriétaires de vigne à se rendre en villégiature.

Les vendanges! voilà un sujet palpitant d'actualité et auquel nous croyons devoir consacrer aujourd'hui notre causerie habituelle.

Constatons tout d'abord que la cueillette du raisin, qui a commencé il y a une quinzaine de jours dans les environs de Saumur, laisse malheureusement beaucoup à désirer. Les vendanges qui restent à faire ne promettent guère d'être meilleures, malgré la douceur de la température. On sait que, cette année, nos vignes ont été rudement éprouvées par l'oïdium et qu'il n'y a pas à douter que le déficit dans la récolte des vins ne soit considérable.

Les produits de la vigne sont certainement de tous les produits agricoles ceux qui sont les plus variables selon les conditions atmosphériques. S'il a trop plu en septembre, le raisin n'a ni sucre ni parfum, le vin est insipide, sans alcool, et ne se conserve pas; s'il a fait froid, le vin est rude et de mauvais goût; — s'il pleut au moment de la floraison, le raisin coule, on n'a pas de vin; s'il pleut au moment de la vendange, le raisin se remplit d'eau, et, s'il ne pleut pas assez en mai et juillet, le raisin ne grossit pas; — le vent dessèche la tige; — en un mot, il faut une telle succession de soleil et de pluie, chaque variation atmosphérique est tellement importante, que les années de bons vins sont fort rares et s'enregistrent avec soin: certains propriétaires de vignobles n'ont guère d'autre calendrier historique.

Il faut croire que l'intempérie des saisons n'était plus suffisante pour anéantir l'espoir du vigneron, car l'oïdium, ce terrible ennemi du raisin, ne manque guère aujourd'hui de détruire en partie, comme il l'a fait cette année, la plus belle préparation de récolte vinicole. Puisse-t-on éviter le phylloxera, autre fléau plus redoutable encore et qui a déjà fait son apparition dans quelques départements voisins.

Une mauvaise année de vendanges est une perte pour ainsi dire irréparable. Quelle autre culture offre un labeur plus incessant que celle de la vigne! Comme il est dit dans les *Géorgiques*, « c'est un cercle perpétuel de travaux qu'il faut parcourir, et auxquels il faut revenir pendant toute l'année. »

Mais chassons d'aussi tristes idées: à cette époque de vendanges, une note plus gaie n'est-elle pas de circonstance?

D'ailleurs, tous les vignobles ne sont pas également mal partagés; dans maints pays environnants, il en est qui ont donné le produit d'une année ordinaire: la récolte est un peu inégale, et le déficit causé aux uns sera compensé chez les autres.

Ne désespérons donc pas. Admirons plutôt ces réunions de travailleurs, ces familles entières se rendant aux vendanges. Les grands parents et les petits enfants, les garçons et les jeunes filles, chacun veut être de cette fête de l'automne. La joie est partout, du pressoir à la vigne. Et les chants et les ris ne cessent de se faire entendre.

Que le lecteur veuille bien nous pardon-

ner si nous grapillons quelque peu dans le domaine de la fantaisie.

Comme il reste encore beaucoup de raisins à cueillir, nous dirons aux retardataires:

Le pampre est jaune et le soleil prodigue ses derniers rayons à la grappe dorée. Allez! vigneron, au pressoir!

Laissez dire ces méchants bruits que nous n'aurons pas de vin cette année; Dieu merci, l'oïdium ne nous a pas atteints au point d'empêcher une récolte passable.

Tranquillisez-vous; cueillez patiemment, et vous aurez toujours votre compte à la fin du labeur.

Allons, fillettes, partez aussi; et, hardi! dans les vignes!

Hâtez-vous, profitez du reste des beaux jours; à la cueillette, gentilles vendangeuses!

Rassemblez, ramassez toujours. La *maladie* n'a pas encore fait autant de victimes que certains voudraient le faire croire; n'ayez crainte, il reste encore de belles et bonnes grappes!

Laissez faire! le soir, en rentrant, on chantera encore en l'honneur de la cuve pleine.

Est-ce que le phylloxera et l'oïdium coalisés pourront jamais anéantir la plante chère à Noé!

Encore une fois, hardi! gais vigneron, au pressoir! La récolte sera toujours bonne.

Et nous ne manqueront point de vin, et il y en aura pour tout le monde.

Le vin! est-il un breuvage plus goûté, qui restaure mieux quand on en use modérément, et qui fait plus de malheureux lorsqu'il est pris avec excès! On lui donnait autrefois des épithètes peu dignes de la liqueur de Bacchus, mais qui n'en étaient peut-être pas moins justes.

Ainsi, on appelait:
Vin d'âne, celui qui fait dormir;
Vin bastard, du vin mêlé d'eau;
Vin de Brégnigny, du vin vert;
Vin de cerf, celui qui fait pleurer;
Vin de congé, celui qu'on donnait à quelqu'un en le congédiant;

Vin de couchier, celui que les nouveaux mariés donnaient aux gens de la noce;
Vin de Saint-Jean, un vin très-capiteux;
Vin de Lyon, celui qui rend querelleur;
Vin de Nazareth, celui qui ressort par le nez;
Vin de pie, celui qui fait caqueter;
Vin de porc, celui qu'on restitué;
Vin de renard, celui qui rend subtil;
Vin de singe, celui qui met en joie.

Mais revenons aux vendanges. Autrefois, dans la plupart des pays de vignobles, l'époque des vendanges était annoncée par des fêtes publiques célébrées avec solennité. Les magistrats, accompagnés d'agriculteurs intelligents et expérimentés, se transportaient dans les divers cantons de vignobles pour juger de la maturité du raisin, et nul n'avait le droit de vendanger que lorsque la permission en était solennellement proclamée. Ces usages antiques étaient consacrés dans les pays renommés par leurs vins.

Enfin, chacun sait qu'il n'y a pas très-longtemps encore, les habitants de chaque commune ne pouvaient cueillir le raisin qu'après la publication du ban des vendanges. Une fois la récolte enlevée, les grappilleurs avaient alors toute liberté de s'introduire dans les vignes.

A propos des vendanges, nous ne pouvons nous dispenser de dire quelques mots des vins de Saumur: ils méritent bien l'honneur d'une citation particulière.

Le pays saumurois, célèbre par la beauté de ses sites, la fertilité de son sol, l'est surtout par l'excellence de ses vins. Ceux des coteaux sont très-renommés, légers, doux et mousseux. On les recherche beaucoup pour l'exportation, on les champagne aisément; ils ont déjà toutes les qualités du champagne. Ainsi, nos riants coteaux, couronnés de pampres, qui s'inclinent doucement et se mirent d'un côté dans la Loire, charment les regards par leur vaste étendue, la beauté du paysage, et sont en même temps une source de richesses pour toute la contrée.

Les vins blancs de Saumur sont généralement classés parmi les vins fins ou les meilleurs vins d'ordinaire de la France. Quant aux vins rouges, ils sont les plus estimés de tout le département de Maine-et-Loire. Il existe, dans les communes circon-

voisines, de très-bons crus que nous pourrions citer et qui produisent des vins de qualité supérieure... Mais ne faisons pas de réclame.

L'auteur de *Pantagruel* et de *Gargantua*, auquel les Tourangeaux vont élever une statue, nous a appris à estimer les vins de la côte de Saumur. On sait aussi que dans le roman si admirablement écrit d'*Eugénie Grandet*, le père Grandet, en vrai Saumurois, énumère la récolte de ses vins: c'est un détail que Balzac n'a pu négliger.

Les poètes ont chanté nos produits, les historiens les ont constatés, les romanciers les ont célébrés; et souvent nous avons entendu, au théâtre, les auteurs dramatiques louer également les vins de Saumur.

Puisque nous sommes arrivés au théâtre, restons-y quelques instants pour rappeler la représentation donnée sur notre scène le lundi 7 du mois courant, pour l'ouverture de la saison d'opéra. Les honneurs de la soirée ont été pour M^{lle} Marguerite Nau, qui jouait le rôle de *Lucie* dans l'œuvre de Donizetti. C'est une première chanteuse d'un talent incontestable et qui s'est de suite placée hors de pair. Si son organe n'a pas beaucoup de volume, on ne peut rien désirer de mieux comme fraîcheur, comme pureté. Ce sera pour nous une fête de la revoir dans l'opéra-comique, qui fera mieux ressortir encore les brillantes qualités dont elle est douée.

Parmi les artistes qui ont paru à côté de M^{lle} Nau, citons M. Descamps, l'excellent deuxième ténor si aimé de notre public qui lui a fait une entrée très-meritée. Puis M. Poullain, baryton, dont la voix est forte, conduite avec art, et qui a interprété le rôle d'Asthan avec un talent remarquable; mais nous désirons revoir cet artiste dans des ouvrages qui nous permettront de mieux apprécier sa valeur.

M. Tollen s'est fait applaudir dans le quatrième acte de *Lucie*; mais il est inutile de parler de ce ténor, puisqu'il est remplacé aujourd'hui par M. Leroy.

Voici quel a été, au Grand-Théâtre d'Angers, le résultat des votes pour l'admission des divers artistes:

M^{lle} Nau a été reçue à l'unanimité de 446 votants.

Sur 77 votants, ont été admis: MM. Boulanger, ténor, par 76 voix; M^{lle} Thibault, du-gazon, par 67.

Sur 130 votants, M. Descamps, second ténor, a été reçu par 128 voix; M. Sureau, première basse, par 127.

Au moment de la représentation de *Lucie* à Saumur, le lundi 7 octobre, un événement musical considérable avait lieu à Paris: *Polyeucte*, de M. Charles Gounod, faisait son apparition au Grand-Opéra. Depuis ce jour, toute la presse s'est occupée de cette œuvre magistrale. Nous croyons être agréable au lecteur en donnant ici les paroles du *Credo*, déjà célèbre:

Je crois en un seul Dieu, créateur de la terre,
Et souverain maître des cieux!
Je crois au Dieu puissant que tout chrétien révère,
Et je déteste les faux dieux!
Je crois au rédempteur du monde
Né parmi nous et mort pour nous
Sur une croix immonde,
Qui viendra dans sa gloire un jour nous juger tous!

En terminant cette chronique, nous apprenons que les artistes d'Angers donneront lundi prochain à Saumur une représentation composée de trois charmantes pièces: *Le Maître de chapelle*, opéra-comique en 1 acte, joué par MM. Poullain, Boulanger et M^{lle} Thibault; *Un Ménage en Ville*, comédie en 3 actes, de Théodore Barrière; *Bonsoir voisin*, opéra-comique en 1 acte, joué par M. Poullain et M^{lle} Thibault.

On ne pouvait désirer un spectacle plus attrayant. L. D.

Faits divers.

Un ouvrier et sa femme s'arrêtent devant un café du boulevard et prennent place à table.
L'ouvrier s'adressant au garçon:
— Deux bocks, citoyen!
— Voyons, fait la femme d'un ton de reproche, il a pourtant été poli avec toi.

Jean-Baptiste, il me semble que vous ne faites plus votre service avec autant de soin qu'autrefois. Vous êtes moins propre, moins zélé!

— Je vais vous dire, madame: c'est que j'ai pensé que, si je venais à quitter la maison, madame me regretterait trop!

— Il me semble, Jacques, que je vous ai, à plusieurs reprises, réprimandé pour avoir apporté du pain rassis à dîner. Comment se fait-il que vous m'en apportiez encore?

— Ma foi, monsieur, franchement, je ne sais plus que faire! Il ne faut pas que ce pain-là se perde, n'est-ce pas? Or, nous ne pouvons pas le manger à l'office.

Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 24 octobre 1878.

LE MAÎTRE DE CHAPELLE

Opéra-comique en 1 acte, paroles de M^{lle} Sophie Gay, musique de Paër.

UN MÉNAGE EN VILLE

Comédie en 3 actes, de Théodore Barrière.

BONSOIR VOISIN

Opéra-comique en 1 acte, paroles de MM. Brunswick et A. de Beauplan, musique de Poise.

Ordre: 1. Le Maître de chapelle; 2. Un Ménage; 3. Bonsoir voisin.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS
rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite:

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIÈRE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancoles, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydrophobie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Évitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalescière du Barry. »

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castletuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart des Decie, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures:

Cure N° 79,854: M. H. d'Esclavelles, Dieppe, constate la cure d'une jeune personne qui avait l'estomac presque entièrement détruit et qui souffrait depuis deux ans de dyspepsie et d'une bronchite chronique, avec insomnies, amaigrissement et toutes les misères d'un marasme général. — Sommeil, santé, force et embonpoint sont revenus à l'état normal.

Cure N° 65,311.

Vervaa, le 28 mars 1866.

Monsieur, — Dieu soit béni! votre Revalescière m'a sauvé la vie. Mon tempérament, naturellement faible, était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais que quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre Revalescière m'a rendu la santé.

A. BRUNELIERE, curé.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médicaments. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 25, rue Saint-Jean; GONDRAUD; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicer, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHANTEAU, épicière; LEVÉQUE, négociant, rue Plantagenet; BRÉHAULT-DÉLAGRÉE. — Baugé, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupreau, M^{lle} BELLIER, épicière. — Cholet, VANDANGEON-BUREAU, 63, place Rouge; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMÉTY, confiseur; EMILE RICHARD, épicer, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o, LIMITE, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 17 OCTOBRE 1878.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % amortissable	75 25	↓	43	Crédit Foncier colonial, 300 fr.	280			Canal de Suez	755	15	
4 1/2 %	105 10	↓	70	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	172 50	17	50	Crédit Mobilier esp.	760	10	
5 %	115	↓	60	Soc. gén. de Crédit Industriel et comm., 125 fr. p.	680			Société autrichienne	445	10	
Obligations du Trésor, t. payé.	560			Crédit Mobilier	445			OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	335 50	↓	50	Crédit foncier d'Autriche	530			Orléans	353		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	508			Charentes, 500 fr. t. p.				Paris-Lyon-Méditerranée	351 50		
1865, 4 %	522 50	7	50	Est	695	15		Est	350 50		
1869, 3 %	408	6		Paris-Lyon-Méditerranée	1090	8	75	Nord	350 50		
1871, 3 %	398	1	50	Midi	895			Ouest	351		
1875, 4 %	509	6	50	Nord	1260			Midi	350 50		
1876, 4 %	508	0	75	Orléans	1140			Charentes	38		
Banque de France	3200			Ouest	740	3	50	C ^e Canaux agricoles	276 25		
Comptoir d'escompte	730			Compagnie parisienne du Gaz	1262	50	20	Canal de Suez	552		
Crédit agricole, 200 f. p.	460			C. gén. Transatlantique	480						

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.
GARE DE SAUMUR.
(Service d'été, 13 mai).**

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — — — —	(s'arrête à Angers).
9 — 1 — — — — —	omnibus-mixte.
1 — 25 — — — — —	soir,
4 — 10 — — — — —	express.
7 — 15 — — — — —	omnibus.
10 — 37 — — — — —	(s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 30 minutes du matin, direct-mixte.	
8 — 21 — — — — —	omnibus.
9 — 40 — — — — —	express.
12 — 40 — — — — —	soir,
4 — 44 — — — — —	omnibus-mixte.
10 — 38 — — — — —	omnibus-mixte.
	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 h. 25 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

COFFRE-FORT INCOMBUSTIBLE ET INCROCHETABLE

DE

B. HAFFNER AÎNÉ

DE PARIS



L'usage du coffre-fort est très-répanu, et, à notre époque où chacun, industriel, fonctionnaire, officier ministériel, petit rentier ou commerçant, a sa fortune en valeurs mobilières et valeurs au porteur, il est devenu indispensable contre le feu et les voleurs.

Le plus grand nombre de ces coffres-forts pèchent par la construction qui est en bois revêtu de tôles; les autres par le mécanisme, et tous en général par les portes, qui ne sont jamais incombustibles et voici pourquoi: les fabricants sont obligés de perforer leurs portes d'outre en outre par des trous plus ou moins grands pour y loger leurs serrures et combinaisons. Chacun comprendra que si une porte est percée à jour, en cas d'incendie, la chaleur et la flamme passent à travers toutes ces ouvertures et brûlent ce que le coffre renferme. Il est facile de s'assurer du fait, en dévissant la plaque qui couvre la combinaison.

Quant aux voleurs, trouvant des trous tout faits, ils ne s'amuse pas à en percer d'autres pour forcer la caisse.

M. HAFFNER aîné, de Paris, l'un des constructeurs de coffres-forts les mieux posés de la capitale, s'est livré à une étude sérieuse de tous les systèmes, et, après de nombreux essais, est arrivé à en construire un nouveau qui défie toute concurrence et a été admis à l'Exposition pour sa serrure perfectionnée.

Voici en quoi consistent les améliorations apportées par la Maison HAFFNER aîné:

1° Suppression complète du bois, coffres tout fer et à doubles parois, chacune d'une seule pièce;

l'intervalle des deux caisses est rempli de matières ininflammables et complètement réfractaires; 2° Suppression des goujons qui servent à faire pivoter les portes; ils sont remplacés par des cols de cygne qui ont l'avantage de ne pas s'user comme les goujons et permettent aux portes de se développer entièrement, de façon à laisser libre toute l'entrée de la caisse;

3° Remplacement des serrures à gorges et à pompes, ainsi que les combinaisons de lettres visibles par des serrures à combinaisons invisibles, très-simples, mais d'une sûreté et d'une précision telles, qu'elles défient les plus habiles crocheteurs. La combinaison est facile à comprendre et à s'en servir même la nuit sans lumière;

4° La serrure et la combinaison invisibles, réunies ensemble, ne forment qu'une seule pièce placée dans l'épaisseur de la porte, entre la matière réfractaire; de cette façon, aucun trou ne traversant ladite porte, cette dernière reste pleine et se trouve par ce fait aussi incombustible que le coffre lui-même.

Ainsi compris, le coffre-fort est véritablement incrochetable et incombustible. Les expériences publiques, ainsi que les incendies de la Commune, ont plus que suffisamment prouvé l'incombustibilité des coffres-forts Haffner aîné, tandis que des milliers d'autres ont péri corps et biens.

Se méfier des systèmes à bon marché. On est parvenu à fabriquer des coffres-forts qui n'en portent que le nom, mais qui ne peuvent résister ni au feu ni aux voleurs, bien qu'on les vende pour remplir ces conditions.

Seul dépôt, pour tout le département de Maine-et-Loire, à la librairie et imprimerie **GODET**, place du Marché-Noir, à Saumur.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE;

MAISON EN TRÈS-BON ÉTAT

A Saumur, rue Saint-Jean, n° 59, près la rue d'Orléans.

S'adresser audit M^e CLOUARD.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

1° MAISON, à Saumur, place de Nantilly, n° 2;

2° MAISON, à la Roue-Rouge, commune de Bagneux, joignant la levée de Saint-Florent;

3° PRÉS, au même canton, des deux côtés de la levée; autres PRÉS à Bagneux;

4° VIGNES, au Vau-Langlais.

S'adresser à M^e CLOUARD.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

BELLE MAISON, servitudes, cours et jardin, à Saumur, quartier de Nantilly;

TRÈS-BELLE CAVE séparée, même quartier;

JOLIE PROPRIÉTÉ, à la Croix-Cassée, commune de Villebernier.

S'adresser audit M^e CLOUARD.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

PRÉSENTEMENT,

OU A ARRENTER

UNE GRANDE ET BELLE MAISON

Située à Doué, rue de Cholet,

Avec vaste écurie, remise, grenier au-dessus, jardin et enclos y adjoignant; superficie, 22 ares.

Cette maison est propre pour toute industrie et agriculture.

S'adresser à M. GRELLEPOIS-GAMICHON, rue des Fontaines. (119)

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Au château de Brézé.

Le dimanche 3 novembre 1878, à deux heures après midi,

BEAUX PEUPLIERS ET PIEDS DE CHÊNES

Dépendant de la terre de Brézé,

ET LES

COUPES DE BOIS TAILLIS

Ci-après désignés.

1° La coupe des Potirons, contenant 10 hectares 79 ares, plus 36 pieds de chênes et châtaigniers, numérotés et marqués au chiffre D. B., à vendre avec le taillis.

2° La coupe de la Fosse-de-Bournée, divisée en quatre lots:

1° lot, contenant environ 5 hectares 80 ares, plus 60 pieds de chênes, numérotés et marqués au chiffre D. B., à vendre avec le taillis.

2° lot, contenant environ 3 hectares 80 ares, plus 47 pieds de chênes, numérotés et marqués au chiffre D. B., à vendre avec le taillis.

3° lot, contenant environ 3 hectares 50 ares, plus 47 pieds de chênes, numérotés et marqués au chiffre D. B., à vendre avec le taillis.

4° lot, contenant environ 3 hectares 50 ares, plus 43 pieds de chênes, numérotés et marqués au chiffre D. B., à vendre avec le taillis.

3° Quatre-vingt-quatorze pieds de peupliers, numérotés et marqués au chiffre D. B., situés au Pont-de-la-Rivière.

4° Quarante-cinq pieds de peupliers, numérotés et marqués au chiffre D. B., situés à la Chaussée-d'Asnières.

S'adresser, pour voir ces différentes ventes, au garde de la terre de Brézé, et, pour traiter le jour de la vente, à M. VOLLAND, régisseur. (504)

A CÉDER

IMMÉDIATEMENT,

UNE BOULANGERIE

Aux environs de Bourgueil.

S'adresser à M^e GIRAULT, notaire à Bourgueil. (440)

Direction générale de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre.

VENTE

DE

MATÉRIAUX ET OBJETS

Provenant du service du génie.

Le mercredi 23 octobre 1878, à une heure du soir, il sera procédé, dans la cour du bureau du génie, à Saumur, à la vente des matériaux et objets ci-après, savoir: bois divers, robinets en cuivre, fontes, fers et tôles, tables, chaises, outils divers, baquets de propreté, etc.

Prix payable comptant, plus 5 0/0 pour les frais.

Le Receveur des Domaines, L. PALUSTRE.

(521)

A VENDRE

VIN BLANC NOUVEAU, DOUX, 80 francs la barrique, droits et fût compris.

S'adresser chez M. C. Yvon père, rue du Roi-René, à Saumur

VINS A VENDRE

CENT BARRIQUES DE VIN, gros plant de propriétaire, année 1874, récolté sur des coteaux. Bon au goût. Excellent pour les coupages.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

DEUX BEAUX ET BONS CHIENS, chassant toutes espèces de gibier.

S'adresser au bureau du journal.

IL A ÉTÉ PERDU, le dimanche 13 octobre, aux environs de la gare d'Orléans, UN GROS CHIEN NOIR à long poil, genre terre-neuve, répondant au nom de Moro, avec un collier marqué J.-B. STREAS.

Prière de ramener l'animal à l'Usine à Gaz ou au château de la Fuie, à Nantilly, Saumur. Il y aura récompense. (514)

UN HOMME, libéré du service militaire, muni de bons certificats, demande un emploi.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un jeune homme, de 15 à 16 ans, désireux apprendre le commerce.

S'adresser au bureau du journal.

ORGE ET AVOINE

M. V^e BORET prévient les propriétaires de chevaux qu'il vient d'installer un concasseur-aplatisseur pour avoine, orge, etc. Il se charge de prendre et reconduire, une fois concassée, l'avoine à domicile.

C'est un avantage d'un quart pour les propriétaires, car il est reconnu que trois litres avoine concassée nourrissent mieux que quatre litres avoine naturelle.

Pour tous renseignements, s'adresser au bureau, rue Saint-Nicolas, 34.

Communications Hygiéniques.

De l'avis de tous les médecins, le froid aux pieds et l'humidité sont nos ennemis mortels. Pour les combattre, portons des **Semelles Lacroix**, les seules hygiéniques crincolhydrofuges; elles sont au début comme à la fin, quoique très-minces, à l'épreuve de l'humidité. Evitons celles en laine, feutre, etc., qui sont spongieuses et perdent de suite leur chaleur. Avec les **Semelles Lacroix**,

PLUS DE FROID AUX PIEDS.

On les trouve partout. — Exiger le nom LACROIX, 1, rue Auber, Paris.

PAS DE BONNE SALADE SANS HUILE D'OLIVE

de B. LAPALU, à NICE (Alpes-Marit.)

1, rue du Lazaret (sur le Port).

La Maison accepte des représentants.

M^e LAUMONIER, notaire à Saumur, demande un principal clerc.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

M. RIELLANT

DENTISTE,

Place de la Bilange, n° 4.

INCONTINENCE D'URINE

DES ENFANTS.

Guérison par le traitement du docteur BEAUFUME, de Châteauroux. Traitement gratuit pour les pauvres.

Goutte, Gravelle Neuf guérisons sur dix.
SALICYLATE LITHINE
SCHLUMBERGER
SEUL BREVETÉ
60 pilules — Flacon 5 fr.
Prép. par CHEVRIER, Pharmacien,
21, faubourg Montmartre, Paris.
Dépôt à Saumur, ph^{ie} GABLIN.

GRAND SKATING-RINK

130, Faubourg Saint-Honoré, 130, Paris.

Le plus élégant de la Capitale, rink unique en marbre blanc de Carrare. Salons confortables, buffet spacieux, bar américain, consommations de premier choix.

Réunion de famille. Highlife. Séances de patinage tous les jours, de 9 heures à 11 h. 1/2; de 2 heures à 6 h., et de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2. Courses et jeux inédits réglés par les premiers professeurs, parodies, pantomimes, clowns, orchestre brillant, dirigé par Baggers.

LA VELOUTINE

EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU
Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.
PARIS — Ch. FAX, Inventeur — 9, rue de la Paix
SE MÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS
Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.